

recensement
agricole
2010

L'élevage caprin se spécialise

En 2010, 921 exploitations agricoles élèvent des caprins en région Centre, soit 3,7 % des exploitations. Parmi elles, 45 % sont spécialisées en production caprine représentant 66 % du cheptel et 25 % en polyculture-polyélevage représentant 22 % du cheptel. En dix ans, le nombre d'exploitations ayant des caprins a diminué de 45 % tandis que dans le même laps de temps le cheptel régional s'est accru de 5 % et les livraisons de lait de 18 %. Les exploitations se sont agrandies et spécialisées avec, en moyenne, des troupeaux de 166 caprins en 2010 contre 89 en 2000.

Une production concentrée dans le sud régional

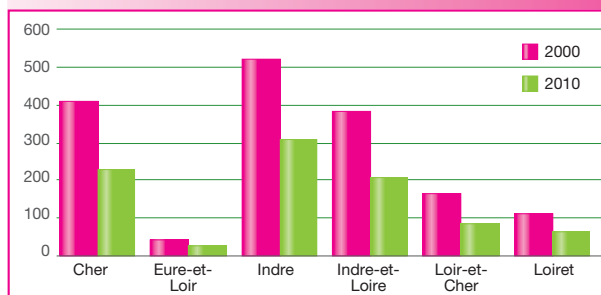
Avec 153 000 caprins répartis sur 921 exploitations, le Centre détient 11 % du cheptel national en 2010 et occupe la quatrième place des régions françaises derrière Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Rhône-Alpes. Depuis 2000, le nombre d'exploitations élevant des caprins a pratiquement été divisé par deux mais le cheptel régional a progressé de 5 % et les livraisons de lait de 18 %. L'évolution du cheptel est cependant très contrastée selon les départements. Les effectifs diminuent sensiblement dans le Cher (- 20 %) alors qu'ils augmentent fortement en Indre-et-Loire (22 %) et dans l'Indre (17 %). Le Cher, qui comptait en 2000 le cheptel caprin le plus important de la région, est maintenant devancé par l'Indre et l'Indre-et-Loire.

Ces deux départements détiennent près des deux-tiers du troupeau régional en 2010.

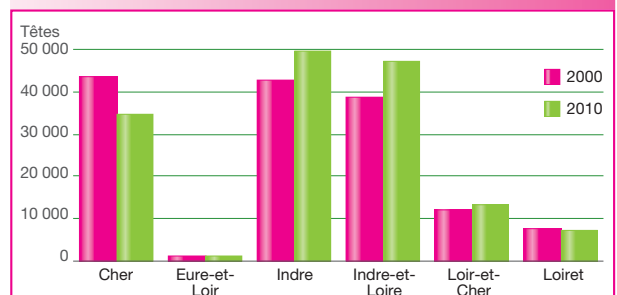
L'élevage caprin, mesuré par la production brute standard (PBS), contribue pour 2 % à l'ensemble de l'agriculture régionale. Cette part s'élève à 1 % au niveau national.

Géographiquement, les effectifs de caprins se concentrent dans le sud régional : Berry, Pays Fort et Sancerrois, Plateaux bocagers de Touraine, Boischaud du Nord, Région de Sainte-Maure, Champeigne, Gâtine de Loches et de Montrésor. Cette localisation coïncide en grande partie avec les aires des cinq AOC fromagères caprines présentes en région Centre : Chavignol, Poulligny-Saint-Pierre, Sainte-Maure de Touraine, Selles-sur-Cher et Valençay.

Nombre d'exploitations ayant des caprins

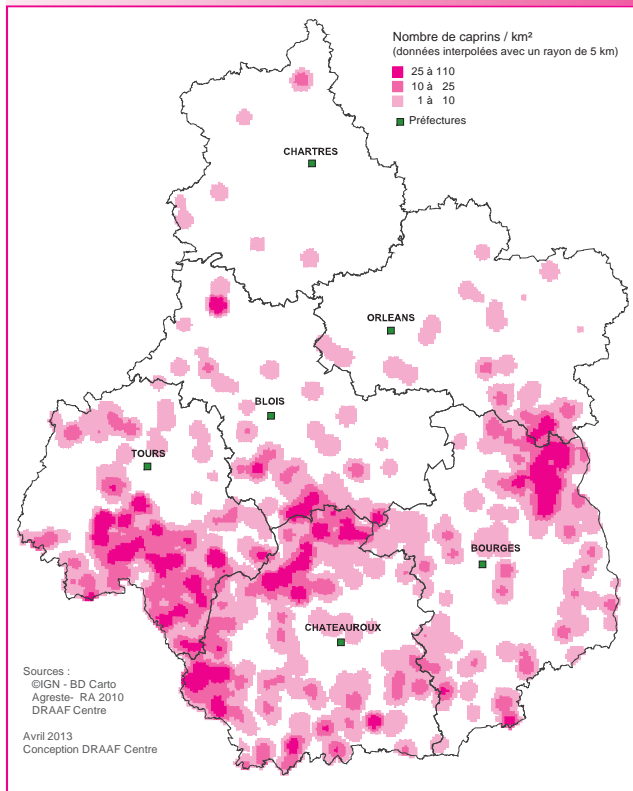


Effectifs de caprins

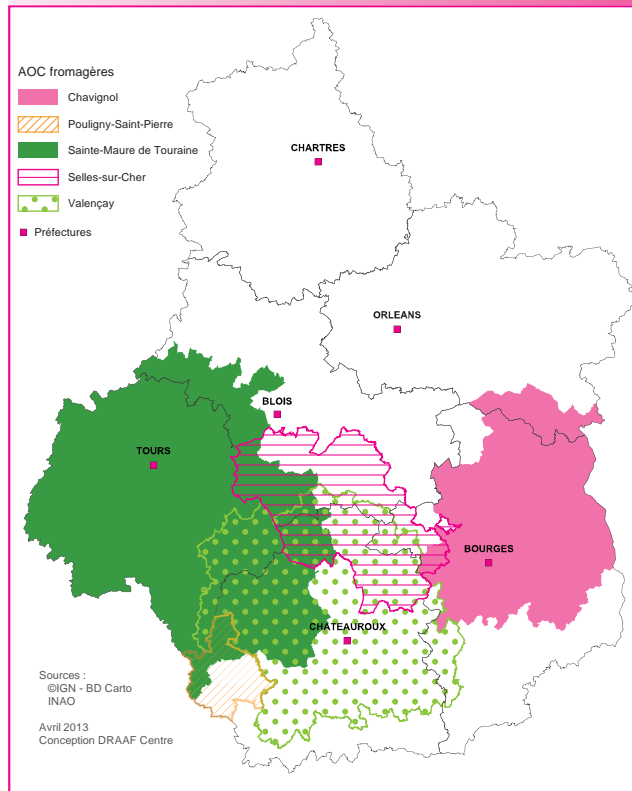


Source : Agreste - Recensement agricole 2010

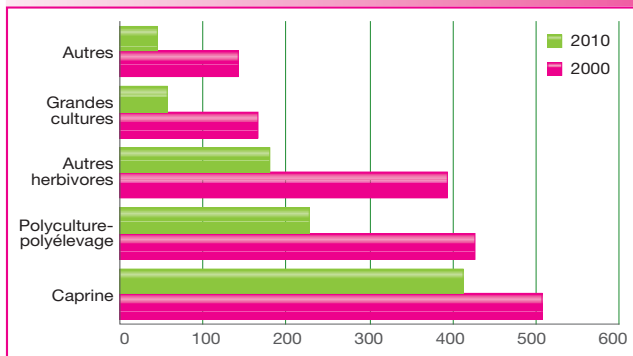
Répartition des caprins



Aires des AOC fromages de chèvre



Nombre d'exploitations ayant des caprins par OTEX en région Centre

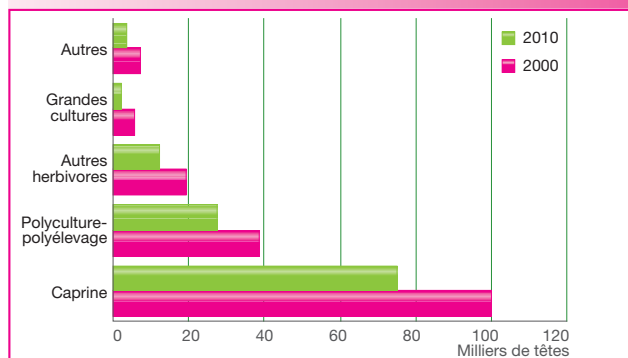


Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Deux tiers des caprins dans les exploitations caprines spécialisées

Le cheptel caprin détenu par les exploitations caprines spécialisées représente les deux-tiers du troupeau régional en 2010. Il progresse, en outre, de 32 % entre 2000 et 2010. Le nombre d'élevages non spécialisés dans cette production a très nettement diminué, passant de 1 129 en 2000 à seulement 509 en 2010 (- 55 %), avec un cheptel en baisse de 25 %. L'élevage régional de chèvres est davantage spécialisé que celui des vaches laitières dont 58 % sont regroupées dans l'orientation bovins lait. Il demeure cependant moins spécialisé que l'élevage caprin français, qui compte en moyenne 75 % du cheptel au sein des exploitations caprines.

Effectif des caprins par OTEX en région Centre



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

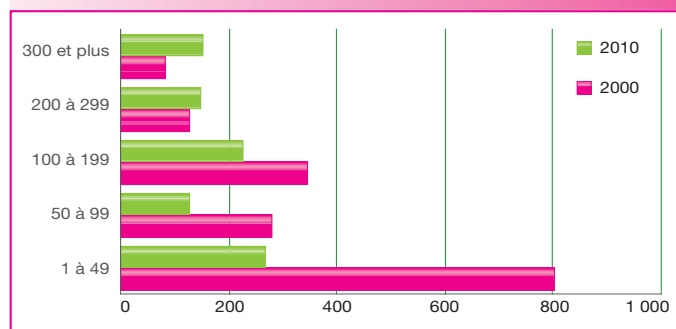
Les troupeaux s'agrandissent

Depuis 2000, le nombre d'exploitations élevant des caprins s'est réduit de 44 %. Cette baisse est comparable à l'évolution nationale (- 45 %) et supérieure à celle enregistrée pour l'ensemble des exploitations agricoles de la région Centre (- 24 %). Dans le même temps, la taille moyenne des troupeaux a augmenté de 87 %, passant de 89 à 166 caprins. La moyenne nationale s'établit à 92 têtes en 2010. Le nombre de troupeaux inférieurs à 50 caprins a diminué de 67 % en région Centre depuis 2000. Ils représentent encore 30 % des élevages mais seulement 2 % du cheptel régional. Inversement, les exploitations détenant plus de 200 caprins ont progressé de 42 %. Elles

représentent désormais 32 % des élevages et regroupent 70 % du cheptel (45 % en 2000). Les troupeaux de grande taille se répartissent au sein des exploitations de l'orientation caprine (77 %) et de polyculture-polyélevage (22 %). Les exploitations spécialisées en grandes cultures et en élevage bovin élèvent principalement des petits troupeaux.

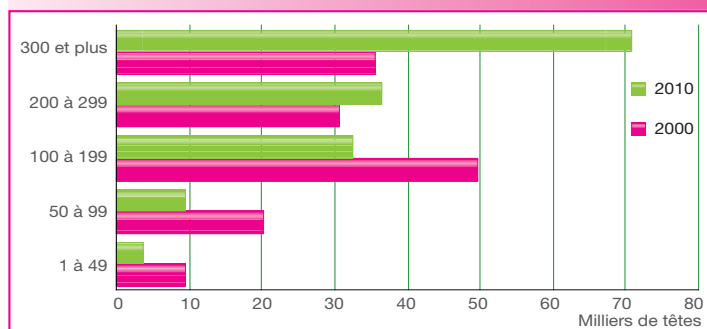
Les femmes sont plus représentées à la tête des élevages caprins que dans l'ensemble de la profession agricole : 30 % contre 20 %. Elles sont proportionnellement plus nombreuses dans les petits élevages que dans les grands : 46 % dans les moins de 50 caprins contre 19 % dans les plus de 200.

Nombre d'exploitations ayant des caprins par taille de troupeau en région Centre



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Effectifs de caprins par taille de troupeau en région Centre



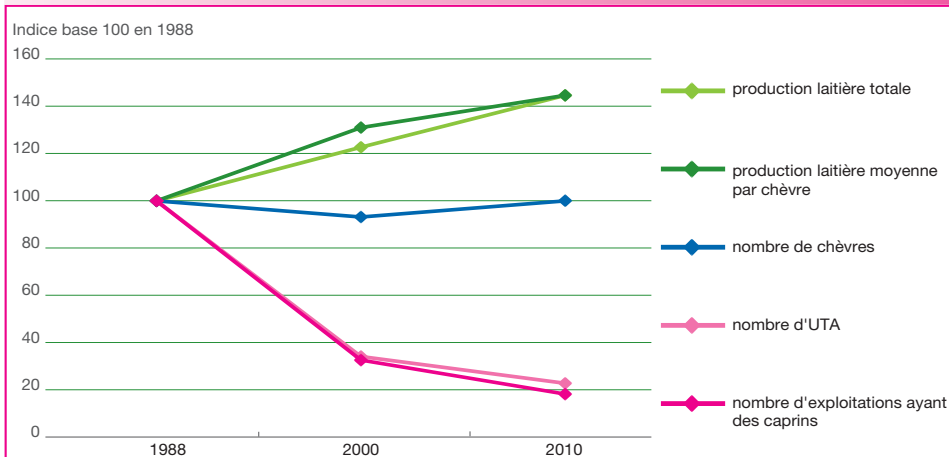
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Concentration des élevages caprins

L'élevage caprin a connu une forte concentration au cours des vingt dernières années. Le nombre d'exploitations et le nombre d'UTA ont chuté de 80 %. Simultanément, la production laitière a augmenté de 46 %, l'effectif de chèvres restant quasiment stable.

La main-d'œuvre reste très majoritairement familiale. Elle pèse pour 78 % de la quotité de travail annuel en 2010 contre 86 % en 2000. Le travail des salariés permanents non familiaux a, quant à lui, progressé passant de 12 % en 2000 à 19 % en 2010. La productivité du travail est en nette progression : une UTA gère en moyenne 81 chèvres en 2010, contre 51 en 2000 et 18 en 1988.

Évolution comparée du nombre d'exploitations, du nombre d'UTA, du nombre de caprins et de la production laitière en région Centre



Sources : Agreste - Recensements agricoles 1988, 2000 et 2010

Définitions

Le **champ des données** correspond aux **exploitations élevant des caprins**.

La PBS (Production Brute Standard)

Elle décrit un potentiel de production des exploitations, calculé à partir de coefficients appliqués aux surfaces agricoles et aux cheptels. Elle permet de classer les exploitations selon leur dimension économique, en « moyennes et grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou tête de cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique.

L'orientation technico-économique (OTEX)

Une exploitation est spécialisée dans une orientation technico-économique si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

Exploitations caprines spécialisées : l'activité caprine génère plus des 2/3 de leur PBS totale.

SAU : surface agricole utilisée

STH : surface toujours en herbe (prairies permanentes)

Unité de travail annuel (UTA) : Cette unité permet de cumuler les différents temps de travail de la main-d'œuvre intervenant dans l'exploitation. Elle correspond au travail d'une personne à temps complet pendant un an.

Méthodologie du recensement agricole 2010

Le recensement agricole s'est déroulé de fin 2010 à début 2011.

Les résultats portent sur la campagne 2009-2010. Les recensements précédents avaient eu lieu en 2000, 1988, 1979, 1970. C'est l'une des plus importantes opérations statistiques du ministère en charge de l'agriculture.

La confidentialité des données recueillies par le recensement agricole est assurée par la loi du 7 juin 1951 sur le secret statistique. Toute personne participant au recensement agricole est tenue au secret professionnel. Les informations individuelles recueillies ne sont connues que des statisticiens et ne sont transmises à aucun autre service de l'État.

Elles ne seront diffusées que sous forme agrégée, pour préserver les données individuelles et l'anonymat des agriculteurs.

Qui a été recensé ?

Toutes les exploitations agricoles situées en métropole, dans les départements d'outre-mer et dans les collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont concernées.

L'exploitation agricole remplit trois critères : avoir une activité agricole, avoir une gestion courante indépendante ; atteindre ou dépasser un certain seuil en superficie, en production ou en nombre d'animaux.

Quelles données ont été recueillies ?

Quelques 700 données relevant de grandes thématiques sont recueillies : les cultures et superficies cultivées, l'élevage et le cheptel, les modes de protection des cultures, l'équipement des exploitations, la diversification des activités, l'emploi salarié, l'emploi familial et le niveau de formation de l'exploitant, la gestion de l'exploitation, etc.

Le recensement agricole offre ainsi un portrait instantané et détaillé de l'agriculture. Il permet des comparaisons au niveau le plus fin, jusqu'à la commune. Il s'intéresse également aux plus petites exploitations.

Chiffres clés de l'élevage caprin en région Centre (1)	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre		France métropolitaine		Part Centre/France
	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	Évolution depuis 2000 (%)	2010	Évolution depuis 2000 (%)	2010 (%)
Nombre d'exploitations	230	25	306	209	87	64	921	- 44,0	15 093	- 45,0	6,1
Dont petites exploitations	29	12	44	23	14	14	136	- 66,8	5 154	- 55,5	2,6
Dont moyennes exploitations	62	8	91	53	29	26	269	- 55,7	5 395	- 46,7	5,0
Dont grandes exploitations	139	5	171	133	44	24	516	- 16,8	4 544	- 18,4	11,4
Dont spécialisées Ovins-caprins-autres herbivores	122	10	175	139	52	36	534	- 30,0	9 431	- 32,0	5,7
Dont spécialisées Polyculture-polyélevage	74	6	86	51	21	16	254	- 51,0	2 013	- 55,0	12,6
Dont spécialisées Grandes cultures	12	5	17	14	6	3	57	- 66,0	387	- 57,0	14,7
Dont ayant 1 à 49 caprins	62	19	92	37	32	26	268	- 67,0	9 758	- 54,2	2,7
Dont ayant 50 à 99 caprins	31	4	39	27	12	16	129	- 54,0	1 540	- 29,4	8,4
Dont ayant 100 à 199 caprins	71	1	71	49	22	11	225	- 35,0	1 429	- 30,5	15,7
Dont ayant 200 à 299 caprins	37	0	52	48	8	3	148	16,0	981	- 3,0	15,1
Dont ayant 300 à 399 caprins	16	0	27	22	6	4	75	56,3	533	42,5	14,1
Dont ayant 400 caprins et plus	13	1	25	26	7	4	76	117,1	852	124,8	8,9
Effectifs de caprins (milliers de têtes)	34 637	1 038	49 768	47 240	13 239	7 069	152 991	- 5,0	1 390 944	16	11,0
Dont petites exploitations	368	71	366	414	218	182	1 619	- 57,0	55 227	- 35,9	2,9
Dont moyennes exploitations	4 808	344	6 715	5 077	2 089	1 584	20 617	- 47,0	271 407	- 28,0	7,6
Dont grandes exploitations	29 461	623	42 687	41 749	10 932	5 303	130 755	27,0	1 064 310	44,1	12,3
Dont spécialisées Ovins-caprins-autres herbivores	21 254	770	37 643	37 520	10 658	4 417	112 262	21,0	1 199 138	26,3	9,4
Dont spécialisées Polyculture-polyélevage	12 029	229	10 842	8 670	2 240	2 129	36 139	- 17,0	139 612	- 19,6	25,9
Dont spécialisées Grandes cultures	565	10	589	652	204	114	2 134	- 55,0	5 357	- 52,1	39,8
Dont ayant 1 à 49 caprins	1 072	127	1 073	676	448	293	3 689	- 61,0	95 104	- 39,7	3,9
Dont ayant 50 à 99 caprins	2 248	294	2 918	1 900	921	1 219	9 500	- 53,0	108 710	- 29,8	8,7
Dont ayant 100 à 199 caprins	9 971	107	10 687	7 258	3 109	1 483	32 615	- 34,0	204 766	- 30,1	15,9
Dont ayant 200 à 299 caprins	8 893	0	12 816	12 072	1 892	776	36 449	19,0	239 582	- 2,1	15,2
Dont ayant 300 à 399 caprins	5 395	0	9 183	7 461	2 115	1 391	25 545	58,0	182 151	43,8	14,0
Dont ayant 400 caprins et plus	7 058	510	13 091	17 873	4 754	1 907	45 193	131,0	560 631	149,4	8,1
Main-d'œuvre											
UTA des actifs familiaux	385	23	473	347	136	99	1 463	- 40,5	21 182	- 39,6	6,9
UTA des salariés permanents non familiaux	95	13	69	111	53	17	358	6,3	2 689	10,8	13,3
UTA des saisonniers	15	1	17	15	4	7	59	- 10,0	1 212	- 11,6	4,9
Assolement (hectares)											
SAU moyenne par exploitation	105	33	76	79	62	72	81	29,0	57	33,3	-
Surface moyenne en céréales	49	25	34	42	36	46	40	28,2	22	42,3	-
Surface moyenne en oléo-protéagineux	13	4	9	10	5	7	10	10,5	3	16,7	-
Surface moyenne fourragère	23	5	24	21	16	23	22	6,7	12	- 23,3	-
STH moyenne	28	7	12	7	11	7	14	0,5	30	18,3	-

(1) Ensemble des exploitations élevant des caprins

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010